



LA MUNICIPALITE DE JONGNY

AU CONSEIL COMMUNAL

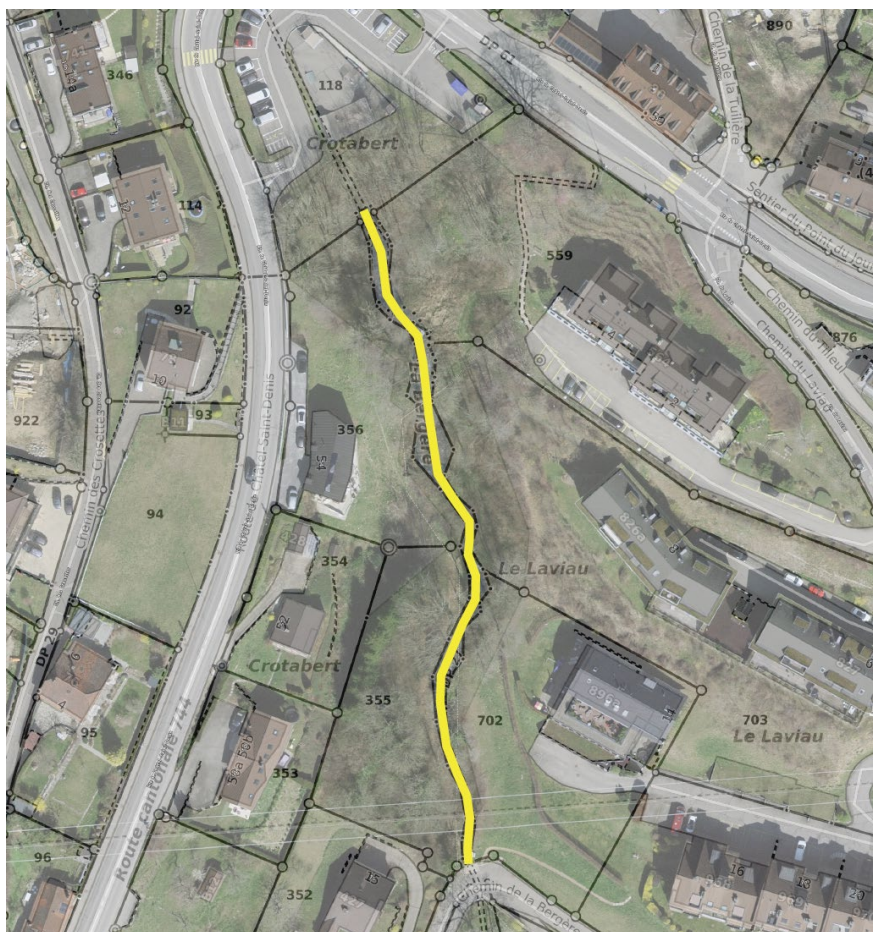


Préavis municipal n° 06/2023 relatif à la demande de crédit pour les travaux de sécurisation et d'entretien du ruisseau de la Bergère, secteur entre la route de Châtel-St-Denis et le chemin de la Bergère

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

1. OBJET

Le présent préavis a pour objet une demande de crédit de **CHF 317'000.- TTC** pour les travaux de sécurisation et d'entretien du ruisseau de la Bergère, secteur entre la route de Châtel-St-Denis et le chemin de la Bergère. (tracé en jaune ci-dessous)



2. INTRODUCTION

La Municipalité a mandaté un bureau d'ingénieur pour réaliser un diagnostic global du ruisseau de la Bergère sur son territoire. Ce mandat permettra de connaître l'état général du ruisseau et de définir plus précisément les travaux d'entretien et de sécurisation à réaliser pour garantir son bon fonctionnement.

Suite à plusieurs contacts de riverains et du SIGE, une première visite a été réalisée en collaboration avec le Bureau Technique Intercommunal (BTI), relevant des soucis de stabilité des berges juste en aval de la route de Châtel-St-Denis, puis, plus bas, vers une station de pompage du SIGE, en aval du chemin de la Bergère.

Après avoir constaté et mesuré les risques d'aggravation, la Municipalité a décidé de préparer ce présent préavis, en parallèle du diagnostic général, pour déjà traiter le tronçon entre la route de Châtel-St-Denis et le chemin de la Bergère.

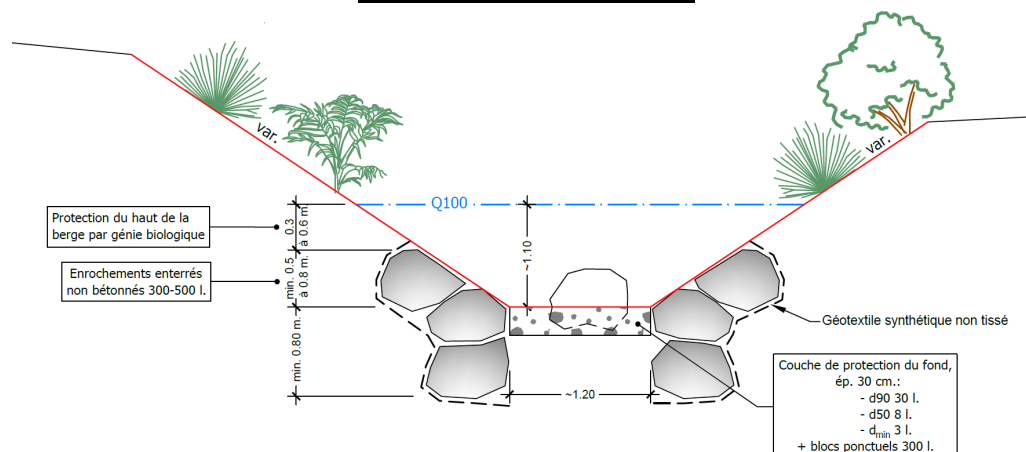
3. DESCRIPTIF DU PROJET

En 2016, des travaux de sécurisation et d'entretien ont été réalisés ponctuellement dans ce même secteur. Dans la zone traitée juste à l'aval du voûtage sous la route de Châtel-St-Denis, les berges avaient été renforcées par des enrochements mis en place au niveau du lit du ruisseau jugé stable et solide.

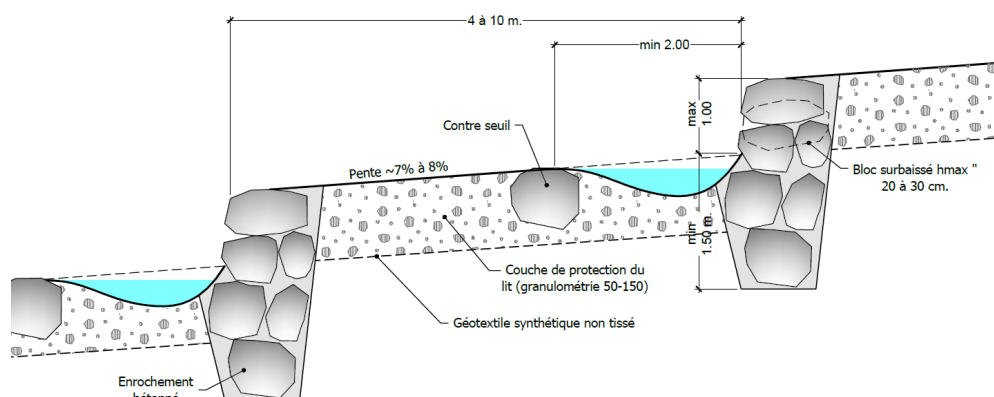
Malheureusement, le lit, composé de plaques de tuf calcaire, s'est désolidarisé et s'est brisé, entraînant les enrochements nouvellement mis en place, approfondissant le lit du ruisseau et créant une érosion du talus sur la parcelle n° 356 de la commune de Jongny.

Les travaux prévus dans ce préavis consistent à mettre en place de nouveaux enrochements plus profond que le lit actuel pour renforcer les berges dégradées, remettre en état et stabiliser le pied du talus érodé de la parcelle privée n°356, créer des nouveaux seuils afin de diminuer la vitesse d'écoulement générale sur ce tronçon.

Coupe type renforcement



Coupe type des seuils



Ces travaux ont été pré-validés par la Direction générale de l'environnement (DGE) et son secteur ressources en eau et économie hydraulique. Ce dernier ayant déjà annoncé une subvention de 60% sur les coûts globaux.

4. PROCEDURES

Les communes étant soumises à la Loi sur les marchés publics (LMP-VD), les procédures pour l'octroi des différents marchés doivent respecter le cadre légal.

Pour le mandat de l'entreprise de génie civil et selon les seuils définis par cette loi, la commune a appliqué la procédure « de gré-à-gré comparative ».

Pour les autres prestations (honoraires ingénieur, géotechnicien, géomètre, ...), la commune a appliqué la procédure « de gré-à-gré ».

Sous réserve de la décision du conseil communal, mais dans l'optique de réaliser ces travaux encore en 2023, ce préavis a été rédigé avant la mise à l'enquête publique du projet et en même temps que les appels d'offres pour les travaux de génie civil. Le dossier d'enquête publique sera publié fin avril-début mai 2023 et le retour des offres pour les travaux de génie civil est prévu mi-mai 2023.

5. PLANIFICATION

Avril-mai 2023	Appel d'offres travaux de génie civil
Mai 2023	Enquête publique
Juin 2023	Décision du conseil communal
Septembre 2023	Début des travaux

Durée des travaux : environ 2 mois

6. ASPECTS FINANCIERS

Travaux de génie civil

Installation de chantier et régie	CHF	36'000.-
Travaux dans le ruisseau	CHF	169'000.-
Divers et imprévus +/- 10%	CHF	20'000.-
Total travaux de génie civil	CHF	225'000.-

Honoraires et frais

Ingénieur civil – Direction des travaux	CHF	48'000.-
Géomètre	CHF	6'000.-
Géotechnicien	CHF	3'500.-
Suivi environnemental	CHF	10'000.-
Frais administratifs et de reproduction	CHF	1'500.-
Total honoraires et frais HT	CHF	69'000.-

Sous-total général HT	CHF	294'000.-
TVA 7.7% (arrondi)	CHF	23'000.-

TOTAL BRUT TTC	CHF	317'000.-
-----------------------	------------	------------------

La subvention du canton estimée à CHF 190'000 (60%) sera déduite de ce montant.

La dépense brute pour le renforcement et la réhabilitation « normale » de l'ensemble du tronçon figure au plan des investissements 2023-2027 à hauteur de CHF 120'000.00 (hors subventions). Le tronçon du présent préavis concerne uniquement secteur entre la route de Châtel-St-Denis et le chemin de la Bergère.

7. SITUATION PLAFOND D'ENDETTEMENT AU 30 AVRIL 2023 (y compris le présent préavis)

Libellé	Montant (en CHF)
Plafond d'endettement (préavis n° 16/2021)	+ 18'000'000.00
Emprunts effectifs	- 7'600'000.00
Trésorerie disponibles	2'200'000.00
Solde des préavis à financer	- 3'625'993.80
Détail :	
Crédits liés aux préavis engagés	- 12'360'618.00
Dépenses effectives liées aux préavis engagés	8'734'624.20
Endettement prévu	- 9'025'993.80
Plafond d'endettement disponible (financement des futurs préavis)	+ 8'974'006.20



8. CONCLUSIONS

En conclusion, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE JONGNY

- VU** le préavis n° 06/2023 du 20 avril 2023, concernant la demande de crédit pour les travaux de sécurisation et d'entretien du ruisseau de la Bergère, secteur entre la route de Châtel-St-Denis et le chemin de la Bergère ;
- VU** le rapport de la commission ad hoc chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour ;

Décide

1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de sécurisation et d'entretien du ruisseau de la Bergère, secteur entre la route de Châtel-St-Denis et le chemin de la Bergère, pour un montant de CHF 317'000.00 ;
2. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 317'000.00 à cet effet ;

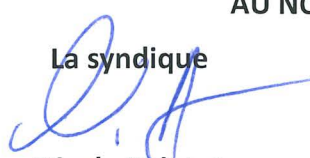
Cette dépense sera comptabilisée dans des comptes d'investissements du patrimoine administratif sous les sections n° :

- 470 « Cours d'eau et fontaines » et la nature n° 5010 « Ouvrages génie civil et assainissement » pour CHF 317'000.00, plus précisément dans le compte n° 470.5010.113 « Sécurisation ruisseau de la Bergère, tronçon Châtel-St-Denis-Bergère » ;

Cette dépense sera couverte par un emprunt non affecté, qui sera souscrit afin de financer les dépenses d'investissement non couvertes par la marge d'autofinancement.

Un amortissement unique par un prélèvement dans le « Fonds de réserve d'utilité publique », compte 9282.03, sera opéré dès la fin de sa réalisation et après clôture du présent préavis.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE



La syndique
Nicole Pointet





Le secrétaire
Bijan Kaveh

Annexes : - Plan de situation du bureau B+C Ingénieurs SA du 24 mars 2023

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 1^{er} mai 2023.

Municipal délégué : Monsieur Jean-Luc Sansonnens



B + C Ingénieurs SA

Avenue du Casino 45
Case postale 400
1820 Montreux 2
021 966 10 80
mail@bcng.ch
www.bcng.ch

COMMUNE DE JONGNY

Ruisseau La Bergère
Protection contre les crues

Etude avant-projet
"DP 27"
Situation, profil en long

	Date	Desain	Contrôle
-	24.03.2023	CF	ME
a			
b			
c			
d			
e			

Echelle
1:200

N° plan	N° affaire	N° dossier
100	22*100*07	4197

Fichier
4197 La Bergère Jongny -
2022Plan de situation DP 27 AP.dwg

Format	copyright
1050 x 600 0.63 m2	Membre bureau SA

LEGENDE

EXISTANT

E.U.

E.C.

GAZ

SWISSCOM enterré/aérien

ELECTRICITE enterré/aérien

EAU POTABLE

TELERSEAU

REMARQUE :

Les services sont dessinés schématiquement afin d'avoir un plan général. Tous travaux nécessitent un marquage des services par les entreprises concernées et des sondages pour déterminer exactement l'emplacement ainsi que la profondeur.

Coupe type des seuils

Axe : Axe Projet
Ech H : 1/200
Ech V : 1/200
Plan de comparaison : 600.0 m

Distances Cumulées
Cotes Projet
Déclivité Projet
Déclivité pente moy. TN